



Séance du Conseil d'établissement 2022-2023
Procès-verbal de la rencontre du 6 décembre 2022, 18 h 30

La séance a eu lieu en virtuelle sur la plateforme TEAMS.

Présences :

Direction: Jonathan Brodeur, Noémi Mathieu.

Représentants de l'école : Marie-Josée Bellemare, Laurence Charpentier, Édith Faner, Julie Hébert, Paule Légaré.

Représentants des parents : Hannah Beattie, Émilie Brière, Suzanne Daley, Adrian Gould, Feng Guo.

Représentante de la communauté : Christine Richardson

Parent substitut : Christine Brodeur

Procès-verbal rédigé par : Adrian Gould

1. Ouverture de l'assemblée à 18h30

1.1. Mot de bienvenue et tour de table

M. Brodeur souhaite la bienvenue et propose de commencer avec les bons coups.

Mme Faner parle de la photo qui sera publiée sur le site web du CSSDM.

Mme Bellemare soulève l'enjeu associé aux évictions de familles, qui a un effet sur le nombre d'élèves (on entend que les jours de surpopulation à l'école sont derrière nous). Elle mentionne la réouverture des classes d'accueil ; que l'école devrait recevoir davantage d'élèves inscriptions en janvier 2023.

Il y aura spectacle des élèves dans les classes de musique de Mme Lerner. Deux représentations d'une heure auront lieu 22 décembre. Une demande est formulée afin de diffuser l'horaire aux parents bien en avance.

1.2. Prise des présences et vérification du quorum

Les présences sont prises. Le quorum est atteint.

2. Questions du public

Aucune question du public

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 13 octobre 2022

M. Brodeur propose l'ordre du Jour ; Mme Légaré seconde.

Mme Daley propose l'adoption du procès-verbal ; M. Guo seconde.

Il y a minute de silence pour commémorer les victimes de la tuerie au polytechnique qui a eu lieu le 6 décembre 1989.

4. Mot de la présidente

Court mot de la présidente. L'ordre du jour est très chargé.

5. Mot du directeur et directrice adjointe

5.1 L'importance d'un partenariat avec la communauté – bienvenue à Mme Richardson

M. Brodeur invite Mme Christine Richardson qui a accepté d'être la représentante de la communauté à se présenter. Elle se présente. Elle est directrice de Jeunesse Loyola, un organisme qui offre du soutien après l'école pour les jeunes. 7 ou 8 élèves de l'école Marc-Favreau ont participé au camp de jour de Jeunesse Loyola l'été passé. Mme Richardson parle du rôle de tous ces intervenants et organismes qui agissent auprès des jeunes dans le quartier et de l'importance des liens tissés avec ces personnes et organismes.

5.2 Retour sur la hausse du tarif journée pédagogique du service de garde

Le nouveau tarif est implanté.

5.3 Préoccupations environnementales – Chaise des générations et compost à l'école (Comité vert ?)

Chaises de génération. La chaise a été donnée au conseil de ville. Les représentants (membres du personnel de l'école St-Monica du English Montreal et de Marc-Favreau, accompagnés d'un élève et de ses parents), se sont rendus au conseil de ville.

6. Tour de table et soulignons les bons coups

Mme Faner explique que la murale dans le hall d'entrée va se faire dans la semaine du 12 décembre. Tous les élèves du primaire, soit de la 1^{re} à la 6^e année, y participeront.

Compost de la ville. Bacs bruns. Les classes peuvent aller porter et vider dans les bacs.

Mme Hébert souligne un lien entre l'école Marc-Favreau et l'équipe Canadienne de football à la Coupe du Monde. Ismael Koné est un ancien élève ! Il s'en va jouer en Angleterre après le tournoi. Mme Hébert se souvient de lui et les membres de CÉ expriment leur fierté pour cet ancien élève.

7. Suivis

7.1. Mobilité active et sécurité autour de l'école – rencontre avec Mme Sourias

Mme Beattie fait un topo de la rencontre avec Mme Sourias. Mme Daley, M Brodeur, M Gould, et Mme Brière étaient aussi présents. La rencontre a eu lieu via Teams avec son attaché politique Itai Azerrad. La problématique a été expliquée et Mme Sourias a reçu les témoignages de façon très positive. Elle explique que la sécurité est une priorité pour l'administration et les élus. Elle nous parle des projets en cours et d'un projet à venir sur Somerled. Les membres du CÉ expriment l'urgence d'agir et craignent que les projets de longue haleine ne règlent pas les dangers présents actuellement. Des solutions à court terme ont été réclamées par le comité et Mme Sourias a reçu ces suggestions. Des photos d'aménagements temporaires qui pourraient être installés à court terme ont été transmises à Mme Sourias dans les jours suivants.

7.2. Formation obligatoire pour les membres du CÉ

La majorité des nouveaux membres ont suivi les formations obligatoires.

7.3. Représentant au Comité Parent

M. Guo rapporte que lors de la première séance, l'élection du protecteur de l'élève a eu lieu. La deuxième rencontre portera sur le plan d'engagement vers la réussite 2023-2027.

7.4. Règles de régie interne

Adoption du document proposé lors de la rencontre du 13 octobre. Les modifications suggérées ont été faites.

8. Travaux du Conseil

8.1. Budget de l'école + Service de garde 2022-2023 - présentation et suivi – *pièce jointe*

M. Brodeur rapporte que les choses vont bien cette année.

8.1.1.

Il y a eu un surplus de 56 000 \$ au service de garde, épongeant ainsi un déficit de 22 000 \$ du service du dîner. Bref, au total, il y a un surplus de 17 000 \$ pour l'année 2021-2022.

Fonds 4 et 9 – manque de détails. M Brodeur fournira les détails nécessaires ; notamment pour le 11 644 \$

Fonds 6 ; les données présentées dans le tableau sont celles de l'année en cours.

Le service de dîner était en déficit, car ils ont payé une personne avec les fonds du service dîner pour combler un manque de personnel au service de garde.

Fonds 6 allocations supplémentaires (robots, livres, équipement, matériel de sport) : différents montants disponibles pour des achats.

Il reste un montant de 34 000 \$ pour des salaires de personnel si besoin est ou du matériel à acheter (représente environ 2 jours semaine pour un professionnel d'ici la fin de l'année). (Explication partielle : le financement fait par le CSSDM en soutien linguistique a baissé de 5 jours à 2 jours par semaine, l'école doit financer la différence).

Il y a un autre 8 800 \$ dédié aux spécialistes.

Mme Daley rapporte un projet pilote dans une autre école, aide aux devoirs/tutorat durant les heures d'école. Les employés du service de garde ou service de dîner pourraient augmenter le nombre d'heures travaillées en aidant les enseignants. Mme Faner explique que ça prend une formation et que les résultats du projet détermineront si c'est implanté dans d'autres écoles.

La discussion revient sur la pérennité des fonds pour le service de garde. Actuellement, il y a 212 enfants inscrits comme 'réguliers' au service de garde. 200 élèves inscrits ou plus sont requis pour reconduire le financement du technicien classe principale.

Mme Beattie trouve que ce n'est pas optimal de ne pas recevoir de la part du CSSDM les chiffres en temps opportun, d'être ainsi obligés d'utiliser les chiffres de l'année passée en décembre.

M. Brodeur enverra le budget détaillé dès le lendemain de la rencontre.

8.2. Montant restant à dépenser pour mesure 15024 – 1622\$

Budget aide aux parents (Mesure 15024 - aide aux parents)
On pose la question – que faire avec cet argent (il reste 1622,00\$) ?

Mme Beattie demande si les membres du CE ont des idées.

Mme Daley propose de l'utiliser pour offrir un service d'aide aux devoirs.

Hannah Beattie mentionne le besoin d'un service de traduction pour les communications de l'école.

8.3. Règlementation du service de garde – à adopter

Les principaux changements dans le document sont les suivants : la tarification des jours pédagogiques a été augmentée, il y a l'ajout du fonctionnement de l'annexe, la modification pour la procédure en cas de garde partagée (nouveau formulaire), changement dans la facturation pour une seule journée et dans la tarification de 3,00\$ par heure et un nouveau document offrant l'option de payer par bloc.

Il y a courte discussion sur le fonctionnement du service de garde en lien avec les autobus scolaires. Après quelques échanges, Mme Faner est d'accord de retravailler le texte en y ajoutant les précisions qui manquaient aussi dans le Chemin des écoliers. Les membres du CE ont accepté d'attendre la version finale et de l'adopter par courriel dans les jours suivants cette rencontre.

(Le document avec les changements a été adopté par courriel le vendredi 13 janvier 2023).

8.4. Planification de la consultation obligatoire des élèves (possibilité d'utiliser un sondage ULaval sur la sécurité et la violence).

Le questionnaire de l'Université Laval pourra servir à sonder le climat d'insécurité. Celui-ci devrait arriver en janvier. Il pourra aussi servir à évaluer le climat en lien avec l'intimidation, etc. Il n'y a aucune objection de considérer la proposition du ULaval lorsqu'il sera reçu.

8.5. PTRDI

Le document a été vu par les membres du CE.

8.6. Sorties et activités culturelles à approuver

Le CE a été consulté. La grille actuelle est approuvée.

D'autres demandes de sortie sont en train d'être étudiées.

Mme Faner veut l'ajout d'une boîte à cocher dans le tableau avec les activités « dîner à l'extérieur ou à l'école (oui/Non) ? ». Cela facilitera la planification des ressources du service de garde. Un suivi est à faire.

9. Informations variées

9.1. Semaine de prévention de la lutte à l'intimidation – du 28 novembre au 2 décembre 2022

Mme Mathieu décrit l'activité pieds en carton pour la lutte à l'intimidation. Tous sont d'accord pour affirmer que c'est super beau.

9.2. Suivi projet éducatif - Journée pédagogique institutionnelle du 25 novembre

L'équipe école s'est prononcée quant au contexte et les enjeux de l'école à considérer lors de la rédaction du projet éducatif. Un questionnaire sera transmis aux parents (en janvier) pour les consulter à propos du projet éducatif. Le projet éducatif devra être approuvé par le C.É. avant le 30 juin.

9.3. Abonnement au Site web Aider son enfant

L'abonnement est reconduit.

9.4. Réduction des déchets

Le sujet est abordé, mais la réunion dépassait déjà le temps prévu fait qu'aucune résolution n'est sortie de la discussion. La représentante du service de garde défend son choix alimentaire et exprime que toute mesure implantée pour réduire les déchets ne devrait pas augmenter le fardeau sur les employées du service de garde qui ont déjà beaucoup à faire.

9.5. La Guignolée de décembre 2022

Un rappel est fait. Les gens pourront apporter des denrées non-périssables les 8 et 9 décembre prochains.

9.6. Nouvelles du service de garde (Édith Faner)

Mme Faner a déjà fait part des nouvelles concernant son service dans les autres points dédiés au service de garde.

9.7. Nouvelles de la Fondation

Une soirée cinéma à venir. C'est présentement la vente de la tuque à l'effigie de l'école qui a lieu et des tuques pourront être achetées lors du concert de Noël.

9.8. Nouvelles de l'OPP

5 parents ont donné leur nom afin de faire partie de l'OPP. L'OPP aidera Mme Ève à monter le concert qui aura lieu le 22 décembre prochain. Un grand merci à Andréane Proulx, la responsable de l'OPP et aux parents impliqués.

10. Varia

Discussion sur la question du numéro du bâtiment de l'annexe. La bibliothèque ne peut pas avoir de livres en double vu que les deux bâtisses portent le même numéro au Ministère. Deux installations, une seule bibliothèque avec deux emplacements. Suivi à faire. Il y aura échange et éclaircissements faits par courriels entre l'enseignante Paule Légaré et M. Brodeur dans les jours qui suivront.

11. Prochaine rencontre : 17 janvier 2023

heure : 18h30

12. Levée de la séance : 21h20

Lue et approuvée,

Hannah Beattie

Hannah Beattie
Présidente



Jonathan Brodeur
Directeur

